

# Responsable technique et sécurité

## PRÉSENTATION

Le MuséoParc Alésia est une société publique locale (SPL). Le Conseil départemental de la Côte-d'Or lui a confié, par délégation de service public, l'exploitation du service public de développement et l'animation culturelle, pédagogique et touristique de l'ensemble du site archéologique d'Alésia.

Le site du MuséoParc Alésia comprend :

- un bâtiment de plus de 6000 m<sup>2</sup> (ERP de niveau 2, catégorie Y/L/R/M/N) ;
- des espaces verts (prairie et parking boisé) 12 ha ;
- des vestiges archéologiques en extérieur de 5 ha (ERP de niveau 5 catégorie Y/L/M) ;
- une scénographie permanente (1 100 m<sup>2</sup>) ;
- une salle d'exposition temporaire de 200 m<sup>2</sup> accueillant en moyenne une exposition chaque année ;
- un restaurant ;
- un auditorium de 120 places ;
- une programmation culturelle avec une trentaine d'événements par an (concerts, spectacles vivants, expositions, conférences, ateliers participatifs...).

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Responsable, à travers l'animation de son équipe et des tâches qu'il/elle assume directement, de la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de la gestion technique des espaces extérieurs, des bâtiments, des installations (y compris audiovisuelles et multimédias), des matériels, des véhicules et du système d'information. Ainsi, il /elle définit et met en œuvre les schémas, les procédures et les moyens permettant d'assurer la sécurité des visiteurs, des personnels, des équipements et des collections, de faire fonctionner en permanence, d'entretenir d'une manière optimale (meilleur rapport qualité/coûts à court, moyen et long terme), d'améliorer, de développer et de contrôler les infrastructures permanentes et les activités temporaires du MuséoParc Alésia.
- Référent technique pour le délégant et interlocuteur des partenaires techniques.
- Participe, en collaboration avec les autres membres du Comité de Direction, à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise et notamment la politique RSE.
- Dirige, anime et veille à la formation continue d'une équipe polyvalente de 7 salariés, dont un agent de maîtrise (y compris la gestion des plannings du personnel modulé et des contrats saisonniers).

## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE TRAVAIL

- CDI
- Présence nécessaire certains week-ends et soirées en lien avec la programmation culturelle et les contraintes techniques.

## FORMATION, COMPÉTENCES, EXPÉRIENCE

- Minimum bac + 2 dans l'une des spécialités concernées.
- Expérience professionnelle confirmée dans un poste comparable (de préférence dans un établissement culturel).
- Pratique d'une démarche qualité, de la réglementation et de la sécurisation des établissements recevant du public, de la gestion des marchés publics et des relations contractuelles avec des prestataires extérieurs.
- Capacité à insérer l'action quotidienne dans une perspective à moyen et long terme, à anticiper et à organiser de multiples activités, à travailler en transversalité.
- Esprit d'initiative, réactivité et efficacité pratique.
- Rigueur en matière de gestion des moyens matériels et financiers.
- Permis B.
- Aptitude à manager une équipe polyvalente, à susciter et à prendre part à des collaborations fonctionnelles créatrices.
- Aptitude à expliquer les actions de son département à des collègues d'horizon divers en s'insérant dans un projet global.